

**B. NOTICE**

**NOTICE**  
**PREVENDER GRAND CHIEN**

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:

VIRBAC

1ère Avenue - 2065 m - LID  
06516 CARROS (FRANCE)

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

PREVENDER GRAND CHIEN, collier  
Dimpylate

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

Par collier :

**Principe actif :**

Dimpylate 6,3 g (=15%)

**Excipients :**

Carbonate de calcium  
Stéarate de calcium  
Huile de soja époxydée  
Adipate de di-isobutyle  
Complexe calcium zinc LN 193  
Polychlorure de vinyle  
Colorant

**4. INDICATION(S)**

Prévention et traitement des infestations par les puces et tiques pendant 150 jours.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas administrer aux chiens âgés de moins de 3 mois.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Le port du collier entraîne une dépression des taux de cholinestérase plasmatique sans danger pour l'animal. Ces taux commencent à remonter dès le retrait du collier.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

**7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Chien

**8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**

1 collier par animal de 20kg ou plus.

**9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

Attacher le collier autour du cou de l'animal, en glissant l'extrémité biseautée dans la boucle, et ajuster la longueur de façon à pouvoir glisser deux doigts entre le collier et le cou du chien. Couper la longueur excédentaire du collier et la jeter dans une poubelle.

**10. TEMPS D'ATTENTE**

Sans objet

**11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A température ne dépassant pas 25°C, dans son emballage d'origine.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le sachet après EXP.

**12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)****Précautions particulière d'utilisation chez l'animal :**

Sans objet.

**Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux**

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier.

Eviter le contact avec la peau.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Comme pour tout médicament vétérinaire, ne pas laisser les enfants jouer avec le collier et ni le mettre dans leur bouche.

Gardez le sachet contenant le collier dans sa boîte jusqu'à son utilisation

Eliminer immédiatement tous restes ou chutes du collier (Voir paragraphe 13)

Les personnes présentant une hypersensibilité connue au dimpylate ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Les animaux traités ne doivent pas être manipulés pendant au moins 12 heures après le traitement. Les animaux doivent être traités le soir afin de minimiser le contact avec l'animal traité. Le jour du traitement, les animaux traités ne devraient pas être autorisés à dormir avec leur propriétaire, en particulier les enfants.

**Gestation et lactation :**

Ne pas administrer pendant la gestation.

**Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :**

Par mesure de précaution, il est recommandé d'enlever le collier 24 à 48 heures avant toute anesthésie. Ne pas administrer d'autres insecticides (organophosphorés ou carbamates) en même temps que le collier.

**Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :**

Les signes cliniques d'intoxication sont dyspnée, salivation intense et raideur des membres pouvant conduire à une incoordination motrice.

Dans ce cas, l'antidote est le sulfate d'atropine qui doit être administré à raison de 0,1 mg/kg par voie intraveineuse ou sous-cutanée. Le renouvellement est fonction de l'évolution des symptômes d'intoxication.

Une étude de tolérance durant 11 mois sur des chiens portant jusqu'à 5 colliers par animal n'a pas mis en évidence des signes cliniques d'intolérance aux colliers.

**Incompatibilités :**

Aucune.

**13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Ne pas brûler.

**14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Septembre 2019

**15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

BE-V160553

Sachet de 1 collier de 42 g (env. 70 cm de longueur).

Délivrance libre.